



---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### Lancement d'un concours d'architecture pour l'extension du collège de Longereuse

---

**Dans le respect de la ligne très largement soutenue par le Conseil général de Val-de-Travers pour le développement des infrastructures scolaires et d'accueil extrafamilial, le Conseil communal franchit une nouvelle étape vers une augmentation substantielle de son offre en places d'accueil pré et parascolaire, mais aussi vers de nouvelles perspectives d'organisation de l'école et des services du dicastère de la jeunesse et de l'enseignement.**

Ces prochaines semaines, le collège de Longereuse et ses alentours seront le théâtre de nombreuses visites d'architectes qui envisagent de participer au concours lancé ce jour par la commune de Val-de-Travers dont l'objet est l'extension du bâtiment pour répondre aux besoins en infrastructures de notre école, de nos structures d'accueil et de nos bibliothèques, pour ne citer que certaines des principales fonctions listées dans le cahier des charges du concours.

Une analyse détaillée des besoins, comprenant une estimation des surfaces et volumes nécessaires, a été réalisée, ainsi qu'une première estimation de l'investissement à consentir. Le projet d'extension se présente sous la forme d'une base indivisible de fonctions à satisfaire par l'ensemble des projets concourant et de quelques options qui pourront l'être également, au gré des créateurs et donner ainsi aux autorités la liberté de faire un choix approprié, compte tenu de l'évolution de l'environnement économique et politique dans lequel se trouvera notre commune au moment de se lancer définitivement dans cette aventure.

Ce n'est pas très souvent qu'une collectivité comme la nôtre s'engage dans un projet qui avoisine les 10 millions de francs ; le dernier projet d'une telle envergure dans la région remonte à la création du Centre sportif régional, dont le concours d'architecture avait été lancé en 1991, pour une mise en service en 2001.

---

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Lancement d'un concours d'architecture pour  
l'extension du collège de Longereuse**

---

Aujourd'hui, le Conseil communal lance ce concours d'architecture sous une procédure de marché ouverte internationale, publiant le programme du concours et le cahier des charges du projet sur le site Internet de la commune. Un programme qui privilégiera l'utilisation du bois local.

Si tout se passe comme prévu, une structure préscolaire de 50 places d'accueil verra le jour, de nouveaux locaux permettront la réunification des bibliothèques publique et scolaire, de nouveaux espaces faciliteront la prise des repas de midi aux élèves dans des locaux appropriés, de nouvelles salles de classe et espaces dédiés aux services socio-éducatifs et de santé scolaire pallieront le sérieux manque de place dont souffrent nos collèges à l'heure actuelle.

Dans les fonctions jugées également nécessaires par le Conseil communal, mais laissées à titre d'options dans le programme pour des raisons financières, se trouvent une structure parascolaire de 40 places, des locaux dédiés aux devoirs surveillés, une salle de gymnastique et une cantine scolaire dont la taille permettrait le passage à la journée continue pour les 300 élèves du cycle 3 fréquentant le collège de Longereuse.

Avec ce projet d'avenir, le Conseil communal se réjouit à l'idée de pouvoir offrir à la jeunesse et aux habitants de la commune des infrastructures modernes qui pourront répondre à leurs besoins pour les prochaines décennies.

*« Sans une croissance continue et de progrès, des mots tels que l'amélioration, la réalisation et le succès n'ont pas de sens »*, Benjamin Franklin

Val-de-Travers, le 16 mai 2019

LE CONSEIL COMMUNAL

